



Force Ouvrière des Finances Publiques  
Section d'Ille-et-Vilaine

Avenue Janvier – B.P. 72102  
35021 RENNES CEDEX 9  
Tél : 02 99 29 23 26 / 06 71 33 52 00

[fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 3 OCTOBRE 2017 :

### LA DIRECTION RECULE EN SUSPENDANT LE PROTOCOLE « RÈNOVÈ » ACCUEIL MAGENTA

FO DGFIP35 a lu en préambule la déclaration dont copie jointe.

L'ordre du jour portait sur :

- modification du périmètre de transfert des activités de la trésorerie de Janzé au 1er janvier 2018 (avis)
- adaptation des horaires d'ouverture des centres des finances publiques de Redon et de Vitré et de la trésorerie de Rennes Banlieue Est (avis)
- changement de dénomination de la trésorerie Antrain-Saint Brice :
- présentation du protocole rénové de l'accueil des usagers au centre des finances publiques de Rennes Magenta (avis)
- fusion des secteurs d'assiette du SIP de Rennes Nord (avis)
- réorganisation des services en charge des missions domaniales (information)
- déménagement de la trésorerie de Rennes municipale (information)
- questions diverses

#### 1/ les modifications du périmètre de transfert d'activité de la trésorerie de Janzé

Finalement et plus vite à ses dires que la Direction ne le présageait, la gestion des communes de Chanteloup, la couyère, le Petit Fougeray et Tresboeuf migreraient au 1<sup>er</sup> janvier 2018 vers la trésorerie de Bain ; celle de Piré sur Seiche vers Châteaugiron, celle de Corps-Nuds vers Chartres.

Un emploi serait transféré en conséquence de Janzé vers Chartres Deux seraient transférés à Retiers. Les agents B et C de Janzé sont invités à faire un vœu de réaffectation avant le 10 novembre. Les cadres A dont les postes sont restructurés sont reçus cette semaine par la Direction pour préparer leur réaffectation.

En réponse aux questions de FO, la Direction a répondu qu'elle verrait à renforcer Bain, en fonction des besoins du poste entre autres moyens par l'équipe de renfort (et dans la limite des moyens de cette équipe- rajouté par nous) . Par contre elle n'a pas répondu sur la pérennité du poste de Retiers qui ne sortira pas aussi renforcé que prévu.

La Direction va faire réaliser un accès Personnes à Mobilité Réduite et est en relation avec la ville pour la réfection des huisseries de la trésorerie de Retiers

FO avait voté contre les restructurations du réseau au CTL du 25 juillet. Le syndicat n'a pas pris part au vote sur la modification de périmètre d'activité de Retiers présenté à ce CTL. C'est la conséquence logique des fusions de communautés de communes imposées par les dernières réformes territoriales. Ces fusions sont un argument pour l'État pour accélérer la réduction de sa présence dans les territoires.

## 2/ adaptation des horaires d'ouverture des centres des finances publiques de Redon et de Vitré et de la trésorerie de Rennes Banlieue Est (avis)

La demande de modification portait sur une demie-journée de fermeture supplémentaire – le mercredi après midi -pour Vitré, sur deux demies-journées supplémentaires à Redon – mardi et jeudi après-midi-, enfin, sur le déplacement de la journée de fermeture du vendredi au mercredi à Rennes banlieue est.

FO a demandé à la Direction de présenter à un prochain CTL un dossier plus complet, comportant notamment les motivations des agents et l'intérêt des demandes -affluences particulières certains jours, temps partiel plus nombreux certains jours dans les postes ??

Le syndicat rappelle sa revendication de maintien du maillage territorial de la DGFIP, dotés des effectifs de titulaires et moyens pour assurer les missions.

Estimant que les réductions d'horaires d'accueil téléphonique et physique sont une menace supplémentaire pour la pérennité des sites et missions, FO a voté contre les propositions concernant Redon et Vitré. Le syndicat n'a pas pris part au vote sur la modification d'horaires à Rennes banlieue est qui ne réduit pas la durée globale d'accueil.

3/Changement de dénomination de la trésorerie Antrain-Saint Brice : la commune de Saint Brice a fusionné au 1<sup>er</sup> janvier avec celle de Saint Etienne en Coglès pour constituer la commune nouvelle de Maen Roch.

Constatant la nécessité de lisibilité pour les usagers, FO a voté pour la proposition.

## 4/ présentation du protocole rénové de l'accueil des usagers au centre des finances publiques de Rennes Magenta (avis)

La Direction explique que la mission n'attire pas, qu'il est difficile de professionnaliser et qu'elle décide donc de réinjecter 8 des 14 emplois de cet accueil vers les 4 SIP du centre de magenta.

Le protocole augmente les exigences de soutien de sSIP à l'accueil.

Les syndicats ont présenté la pétition massivement signée après HMI par les agents des SIP (copie jointe).

FO a insisté sur la nécessité de créer un accueil dédié et de pourvoir immédiatement les huit emplois manquant à l'accueil.

La Direction a répondu qu'elle allait « implanter » les emplois dans les SIP (« exercice emploi » fin 2017) pour les pourvoir ensuite (quand ? En septembre 2018 ?? a relevé FO.

Sur la difficulté d'utilisation du Gestionnaire de File d'Attente, on nous répond : à nous de nous organiser pour l'utiliser au mieux » !.

La Direction a finalement annoncé la suspension du protocole rénové, il n'a donc pas été soumis au vote.

Ce recul doit être mis à l'actif de la mobilisation des agents avec leurs organisations syndicales, sur une revendication claire : les agents ne veulent pas de palliatif à la pénurie d'emplois !

## • 5/ fusion des secteurs d'assiette du SIP de Rennes Nord (avis)

La Direction déclare faire le mieux qu'elle peut, qu'elle n'a pas d'intention perverse, que cette fusion ne signifie pas que des fusions pourraient être imposées ultérieurement dans d'autres SIP.

FO a répondu qu'il faut renforcer d'urgence les effectifs dans les SIP à hauteur des besoins (qui

augmentent - voir l'application taxe habitation « vieux parents » entre autres sujets, qui va alourdir sensiblement la charge de travail en fin d'année). Cette fusion n'est pas choisie par les agents qui aspirent comme les autres à un renforcement de l'effectif à hauteur des besoins de leur service .Le sous-effectif permanent conduit toujours aux fusions et fermetures de service .

La solution de fusion présentée est un palliatif à l'insuffisance de moyens du SIP pour assurer ses missions, un moyen de se dédouaner en cas de problème à venir du fait de la situation explosive dans les SIP. FO a donc voté contre la fusion .

- **6/ réorganisation des services en charge des missions domaniales (avis)**

FO vous renvoie au compte-rendu du CTL de juillet sur la mise en place des pôles évaluation et gestion domaniale.

Des pôles régionaux de gestion domaniale ont été créés au 1<sup>er</sup> septembre pour prendre en charge en back office les dossiers les plus complexes des Services Locaux des Domaines.

FO a reconnu que l'importance des moyens en formation des collègues arrivés au 1<sup>er</sup> septembre au Pôle Gestion Domaniale.

Par contre, les syndicats ont souligné là aussi une nécessité d'adaptation de l'applicatif.

Le syndicat a redit son inquiétude sur le maintien de la mission évaluation à la DGFIP, suite au rehaussement du seuil plancher (de 75 000 à 180 000 €) pour certaines consultations obligatoires des Domaines Ce rehaussement est bien un nouveau désengagement de l'État dans sa mission de soutien aux collectivités. La Direction nous informe continuer à donner suite à des demandes en dessous de ce seuil plancher, mais jusqu'à quand ?? Par ailleurs, la fermeture des services départementaux va conduire à multiplier les évaluations à distance, pas toujours aussi fiables.que les évaluations sur place

An final, FO a voté contre le projet présenté qui constitue une confiscation aux Directions Départementales d'une nouvelle partie de leurs missions et donc un amaigrissement du réseau de la DGFIP.

- **7/ déménagement de la trésorerie de Rennes municipale (information)**

FO a relevé une évolution positive dans le dossier : la caisse et l'accueil régisseurs seront proches de l'entrée du poste.

Il faut résoudre un problème : les collègues du secteur Dépense sont éloignés des archives où ils vont souvent consulter les dossiers.

Le nombre de postes de travail va se révéler insuffisant en cas de sollicitation de renforts.

Nous retournerons vers les collègues pour revoir ces points avec eux.

- **Questions diverses :**

1/ SIP Redon :

La Direction explique que les 16 emplois du SIP sont pourvus, que ce service a reçu le renfort contrôleur stagiaire, qu'elle priorise le SPF et qu'enfin les horaires d'accueil de Redon vont diminuer (choisissez des collègues ou la baisse des horaires d'ouverture ?? -FO a voté contre la réduction de ces horaires, voir ci-dessus). Tout va donc bien ??

2/ Service Départemental de l'Enregistrement :

Le service a ouvert le 1<sup>er</sup> septembre et le retard s'accumule déjà, lié à afflux de dossiers des usagers du secteur de Saint Malo (qui couvrait Dinan), aux pannes et inadaptations du logiciel Fidji, à la lourdeur de la charge comptabilité du poste et à la montée en compétence des agents après les formations fin juin et fin août. Les agents demandent le maintien du renfort qui avait été mis en place avant l'été.

La Direction répond que le renfort et les effectifs, elle doit faire des arbitrages, qu'elle espère des améliorations rapides de l'applicatif demandées à la Direction Générale qu'elle invite les agents du Service à se tourner vers ceux des SPF et des SIE pour soutien (le problème est que ces services aussi connaissent des surcharges de travail).

### 3/ Télétravail :

La Direction locale a annoncé s'être portée candidate pour une expérimentation. FO a listé des problèmes que soulève le télétravail : assurance, droit à déconnexion du travail, faisabilité avec les moyens en informatique, prise en charge des coûts par l'employeur..

### 4/ compte personnel de formation :

*En réponse à des questions que des collègues se posent, la Direction a informé :*

*qu'il est possible d'utiliser les 5 jours annuels disponibles sur le CPF pour s'accorder des jours de révisions pour les concours au lieu d'utiliser des congés perso, si l'on n'a pas de Compte Epargne Temps que ces 5 jours disponibles ne peuvent pas être utilisés pour des stages présentiels qui se déroulent à la Direction dans le cadre de la préparation aux concours internes ?*

### 5/ Question FO sur Situation TPM St malo, trésorerie Redon collectivités, paierie départementale :

En réponse à la question de FO, la Direction renvoie à des groupes de travail pour ce qui concerne les deux premiers, et ajoute, s'agissant du troisième : il faut penser à la paierie régionale ! Comme si la création d'un emploi à la paierie régionale était conditionnée par la suppression d'un à la paierie départementale .. Les collègues apprécieront la réponse qui ressemble à une mise en opposition des agents entre eux.

### 6/ Bulletins de paye papier :

FO a demandé le maintien des bulletins de paye papier. Encore une fois la Direction répond vouloir alléger le travail des collègues, du service liaison-rémunérations en l'occurrence. Nous ne pouvons entendre cet argument et exigeons des moyens pour ces collègues d'assurer l'ensemble de leurs missions, dans de bonnes conditions

### ***BILAN DE CE CTL :***

***ALLÈGEMENT DES HORAIRES D'ACCUEIL,  
FUSIONS, FERMETURES DE POSTES ET SERVICES:***

***ILS EN TIRERONT BIEN 1 600 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS POUR 2018 ?***

***Tous en grève le 10 octobre  
pour la défense de nos missions et de nos emplois!***

*Rennes, le 9 octobre 2017.*

*Vos représentants FO au CTL : Catherine LE GUENNEC, Fabrice MOUNIR  
Sophie DUCOAT*

### **BULLETIN D'ADHESION:**

**NOM : . . . Prénom : . . . Grade : . . . Indice . . . Quotité travail . .**

**Affectation : . .**

**Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section d'ILLE ET  
VILAINE. Fait à . . . le**

***CELUI QUI NE SE BAT PAS A DEJA PERDU!***